

**Grenoble Esplanade –
Phase « Etat des lieux et enjeux »
Contribution du Groupe de Travail « Experts » n°3**

Ville de Grenoble

08/11/2016

La réunion du deuxième Groupe de Travail « Experts » de la phase scénarios s'est tenue le 09/11/2016 à 18h à la Maison du Projet Grenoble Esplanade, située au 8 boulevard de l'Esplanade à Grenoble.

Participants

Animateurs

- BURTE Melody, Architecture In Vivo / équipe HDZ
- INDJOUJIAN Aurélien, agence HDZ
- MAHE Erwan, Responsable service Prospective Urbaine / Directeur de projet Esplanade, Ville de Grenoble

Observateurs actifs, membres volontaires des CCI

- Florian ARTUS, CCI B
- Sébastien VIDAL, CCI A

Présents

- Serge GROS - CAUE
- Pierre BELLI-RIZ – ENSAG
- Cécile LEONARDI, ENSAG

Déroulement du Groupe de travail

Le groupe de travail s'est déroulé en 3 étapes

- 1. Présentation de la synthèse de la première session des groupes de travail en phase scénarios –
Agence HDZ - environ 30 minutes**
- 2. Construction collective de l'analyse des orientations proposées – environ 1 heure**

1. Présentation de la synthèse de la première session des groupes de travail en phase scénarios

Présentation de l'agence HDZ – le diaporama complet est annexé au présent document

Remarques relatives à la méthode de construction des scénarios

En début d'atelier, les experts ont un court débat sur la méthodologie abordée pour les scénarios. Deux thématiques ressortent de l'échange :

- **Etait-ce une nécessité que les scénarios proposent des propositions contrastées au point que certaines soient peu réalistes ou « choquant » certains acteurs ?**
Les avis sont partagés entre considérer que ce choix a généré des réactions prévisibles qui auraient pu être évitées (ex : foncier « Molas » à St-Martin-le-Vinoux) ; et considérer que le rôle d'une phase scénario est justement de donner à voir des représentations de l'espace très différentes de l'existant pour « désinhiber » les représentations des acteurs sur le secteur, pour ensuite proposer des propositions plus opérationnelles dans les phases suivantes.
- **La prise en compte de certaines contraintes techniques n'est pas explicitée dans les scénarios**
En particulier les déclassements de domaine public, les inconstructibilités liées aux réseaux, le logement des forains (la Foire peut-elle organiquement fonctionner si manèges et caravanes sont dissociés ?)
Les scénarios ne font pas apparaître explicitement l'évolution du Domaine public, cœur de tout projet urbain...
Le concepteur urbain fait valoir la participation à l'étude de bureaux d'études qui ont mené des diagnostics préalables, et le fait que ces enjeux techniques effectivement importants seront approfondis en phase Plan-Guide

Remarques relatives aux contenus du projet

Les grands éléments de composition du site, tels que proposés par l'équipe de conception, font partie des points d'orientation partagés par le groupe Experts.

La question des inquiétudes exprimées dans les groupes de travail autour de **la quantité de logement social est évoquée**. Pour clarifier et apaiser ce point, il est proposé de distinguer dans « habitat social » la part de l'accession sociale, de logements étudiants, de logements personnes âgées, du logement social « de fait » existant...

2. Atelier : les orientations des scénarios

Il n'est pas demandé aux experts de choisir des orientations d'aménagement : l'objectif de l'atelier est de les inviter à donner des clés pour analyser et comparer des **orientations structurantes** des scénarios. Il s'agit d'aider les citoyens et les élus à **identifier les éléments à retenir pour l'élaboration du futur scénario de synthèse**.

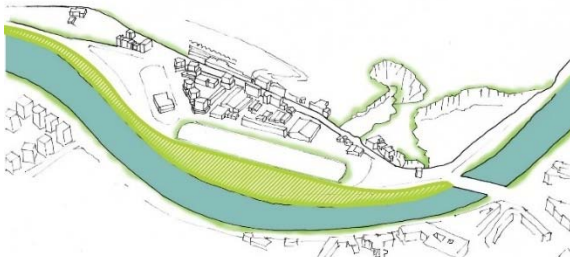
Pour chaque thématique, deux ou trois orientations issues des scénarios sont présentées schématiquement. Chaque orientation constitue un parti-pris fort d'évolution de l'espace, **et constitue un choix pour l'évolution globale du secteur**.

L'objectif de l'atelier est également de repérer les éventuelles incompatibilités entre orientations : toutes les orientations ne sont pas nécessairement compatibles les unes avec les autres.

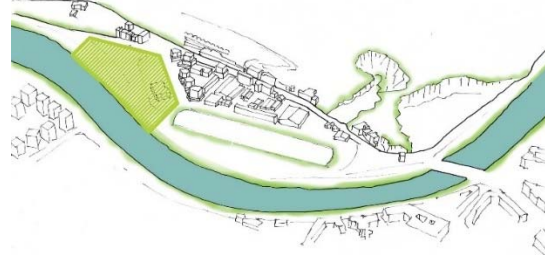
Remarque :

Compte-tenu du commencement tardif de l'atelier, les experts ont préféré concentrer leurs échanges sur les thématiques leur semblant les plus structurantes à ce stade d'avancement du projet : 1 (forme du parc), 2 (circulation), 6 (localisation pour le futur équipement), 7 (passerelle) et 8 (patrimoine).

1. Quelle taille et quelle forme pour le nouveau parc ?



1. Un grand parc linéaire le long des berges de l'Isère



2. Un parc au nord du site, plus petit et prolongeant la petite Esplanade.

Quels critères de réflexion / d'évaluation vous paraissent-ils importants de prendre en compte pour arbitrer entre ces orientations ?

- **L'orientation relative à la forme du parc est structurante pour le projet.** Il s'agit, avec l'orientation liée à la circulation, d'une des deux thématiques les plus importantes à ce stade du projet.
- **L'option 2 est intéressante pour la proposition de rouvrir le ruisseau**
- **La réouverture du ruisseau de la Chartreuse est compatible avec l'option 1 du parc linéaire.** Il s'agirait d'un choix pertinent d'un point de vue écologique, qui associerait une reconquête écologique des berges à la création d'un corridor qui les relierait aux flancs de la Chartreuse
- **Le parc linéaire s'inscrit dans une échelle métropolitaine,** se reliant à la figure géographique de la vallée, et amorçant à une notion de promenade, actuellement peu présente à Grenoble.
- **La géométrie de l'option 2 dessine un parc qui relève davantage d'une échelle de proximité**

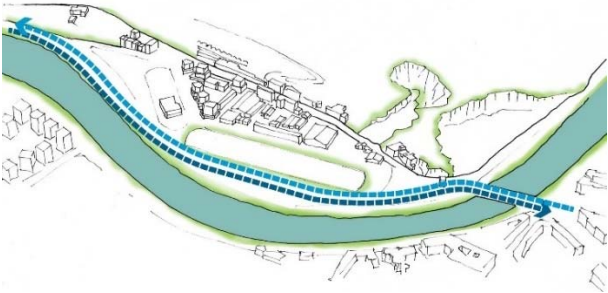
Quelles conditions de réussite et points de vigilance pour la mise en œuvre ?

- **Quel que soit l'orientation choisie, le traitement et les usages de l'Esplanade influenceront fortement le fonctionnement du parc.** Si l'Esplanade est vide, le parc risque de la « subir » plus que de la compléter.
- **Il n'est pas suffisant de dessiner une continuité paysagère : le parc doit faire l'objet d'une programmation plus poussée :**
 - **Il est souhaitable d'hybrider les notions de parc et d'équipement,** afin de diversifier les usages et permette à la continuité paysagère d'être véritablement habitée (ex Guinguettes)
 - **Faire l'objet d'une logique de « séquences », utiliser cette opportunité de penser « une continuité métropolitaine de parcs », s'exprimant** notamment à travers des niveaux d'investissements qui varient selon les espaces
- **Le scénario C « maximise » le concept de l'option 1** en créant une opportunité historique de créer un rapport nouveau à la nature en ville. Cependant, il est soulevé que **cette option présente le risque de générer un parc isolé s'il ne contient pas suffisamment d'éléments d'animation,** en particulier la nuit. A ce titre, dans l'hypothèse d'une hybridation avec le scénario A, une voirie adéquatement traitée pourrait devenir un élément d'attractivité.

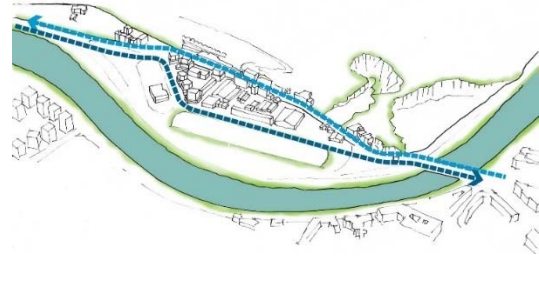
Quelles références ou bonnes pratiques pour alimenter la réflexion ?

- **Le parc des chantiers à Nantes** (logique d'équipements et de séquençage)
- **Les parcours des berges à Vancouver**

2. Où passent les flux automobiles ?



1. La gestion des flux **en dehors du quartier** habité, entre l'Esplanade et l'Isère



2. La gestion des flux **intégrée au quartier**, associée à un aménagement urbain qui limite les nuisances.

Quels critères de réflexion / d'évaluation vous paraissent-ils importants de prendre en compte pour arbitrer entre ces orientations ?

- **L'orientation relative à la circulation est structurante pour le projet.** Il s'agit, avec l'orientation liée à la forme du parc, d'une des deux thématiques les plus importantes à ce stade du projet.
- Quelque soit l'orientation choisie, l'enjeu de l'évolution de la circulation dans le secteur est de « **réussir un changement de rythme vis-à-vis de la voiture** » afin de créer un cadre urbain différent du cadre routier actuel, en vue d'améliorer le cadre de vie du quartier et de permettre un fonctionnement qualitatif du parc. **En ce sens, l'aménagement doit proposer une « pédagogie pour conditionner les automobilistes à se mettre au pas »**
- **Quelques éléments caractérisant ce changement de rythme sont évoqués :**
 - **D'une façon générale, la requalification / pacification des voiries est toujours gagnante** pour la cadre d'habitat d'un quartier
 - **L'important, ce ne sont pas les flux, c'est la vitesse :**
L'habitabilité d'un quartier dépend moins du volume de voitures qui le traverse que de la vitesse des véhicules

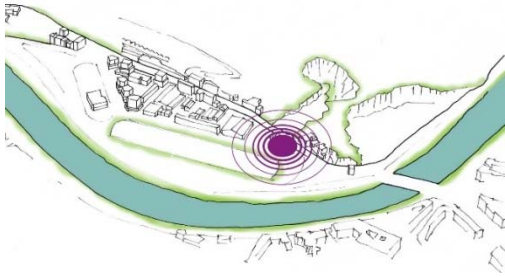
Quelles conditions de réussite et points de vigilance pour la mise en œuvre ?

- **Les interventions à même de réduire la vitesse des véhicules** (« il faut qu'on ait la sensation de ne plus être sur l'autoroute ») :
 - **La création de nouvelles traversées piétonnes**
 - **La création de croisements / transversalités**, pour créer un système urbain et éviter que les automobilistes aient l'impression d'être dans un « tuyau »
 - **Favoriser des fonctions urbaines** (stationnement, services...), **créer un paysage urbain qui signale l'entrée dans la Ville**

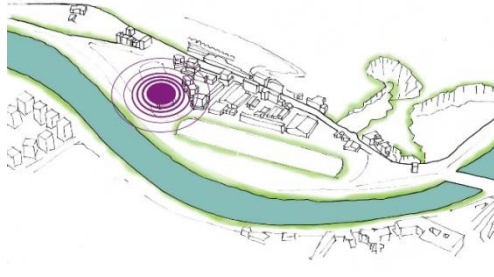
Quelles références ou bonnes pratiques pour alimenter la réflexion ?

- **Le réaménagement des quais Charles de Gaulle à Lyon** (le long des berges au Nord de la Tête d'Or)
- **Le traitement de l'échangeur des Sablons entre le parc Mistral et l'Isère fait l'objet d'un débat :** au regard des atouts et des inconvénients cités, il n'y a pas de consensus des participants sur la pertinence de retenir ce projet comme référence.

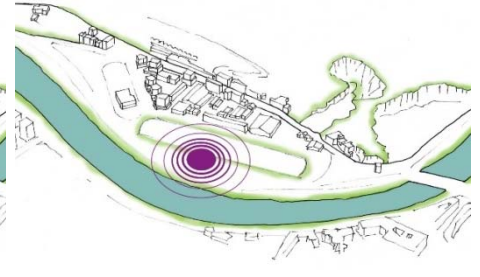
6. Quelle localisation pour un nouvel équipement ?



1. Un équipement au sud, à proximité de la Porte de France et en lien avec le



2. Un équipement au nord, dans le secteur de la petite esplanade.

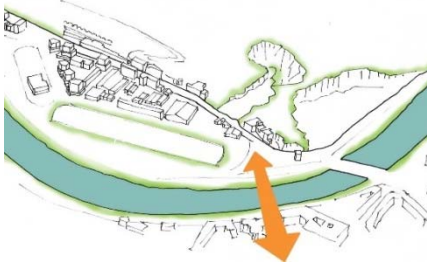


3. Un équipement face à la grande Esplanade, en lien avec l'Isère.

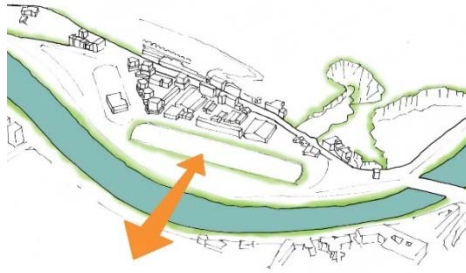
Quels critères de réflexion / d'évaluation vous paraissent-ils importants de prendre en compte pour arbitrer entre ces orientations ?

- **Quelque soit sa localisation, l'équipement doit être pensé en interaction avec le parc pour qu'ils fonctionnent ensemble.** La possibilité d'un lien à l'eau permettrait de rendre l'équipement encore plus attractif
- **On peut également imaginer une capacité d'extension temporaire de l'équipement sur l'Esplanade.**
- **L'option 1 paraît peu pertinente car le foncier propose peu de capacité d'extension, ce qui est un point important à prendre en compte pour localiser un équipement**

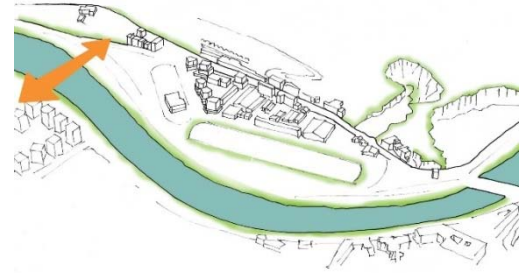
7. Quelle localisation pour la passerelle ?



1. Une passerelle au sud, lien centre-ville et quartier gare.



2. Une passerelle au centre, lien centre-ville et presqu'île



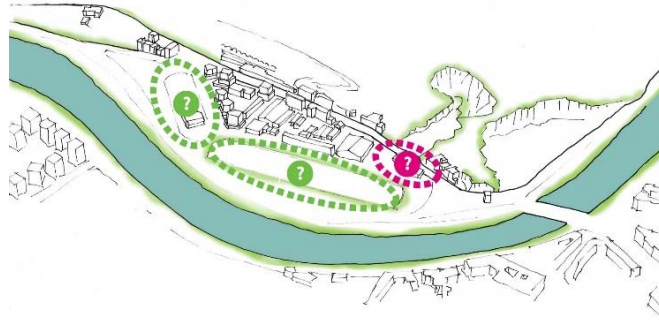
3. Une passerelle au Nord, lien presqu'île et équipement scolaire

Quels critères de réflexion / d'évaluation vous paraissent-ils importants de prendre en compte pour arbitrer entre ces orientations ?

- **Il est nécessaire d'établir la liste des différentes polarités à relier entre elles à l'échelle du piéton (quartiers, équipements, gare, arrêts de transport en commun...) et des vélos afin de choisir l'option objectivement la plus efficace / proposant le meilleur compromis**
- **Remarque générale : une option de passerelle dans le secteur Sud permettrait d'améliorer un trajet existant, alors qu'une passerelle dans le secteur nord permettrait de créer un nouveau trajet**
- **Si un grand équipement est créé dans le quartier, le lien à la gare devient un fort enjeu pour son fonctionnement**

8. Le patrimoine, quel compromis ?

Dans les secteurs cités, quelles priorités établir entre conservation du patrimoine en l'état et la mise en œuvre des orientations urbaines ?



Conserver la petite Esplanade ?

> réduction de l'assiette foncière qui implique de densifier d'autres terrains

Conserver la couronne d'arbres en l'état

> Passage de la RN et conservation totale de la couronne d'arbres : une contrainte qui réduit la taille du parc (Scénarios A et C)

Conserver le relais de poste

> réduction de l'assiette foncière qui implique de densifier d'autres terrains

Quels critères de réflexion / d'évaluation vous paraissent-ils importants de prendre en compte pour arbitrer entre ces orientations ?

Le relais de Poste

- **La démolition du relais de Poste pose la question de la proximité à la Porte de France.** La Porte de France est un ouvrage classé aux monuments historiques, ce qui rend complexe d'envisager une nouvelle construction trop proche en termes de co-visibilité
- **L'hypothèse de la réutilisation du relais de Poste dans une opération neuve peut s'envisager à condition d'une bonne intégration architecturale et programmatique,** à penser dès les premières esquisses du projet. Dans cette perspective, la conservation des façades de l'ancien garage dans l'opération de l'îlot Peugeot est cité comme un exemple à ne pas suivre.
- **Habiter à la « tête de proue du quartier » peut poser des questions quant à la qualité résidentielle de la future opération.** A ce titre, proposer une nouvelle opération à cet endroit semble présenter un rapport coût / avantage peu intéressant.

La couronne d'arbres de la grande Esplanade

- **Le double couronnement** apparaît comme une structure paysagère assez rare, qui à ce titre mérite d'être conservée
- **En tant que sujets, les arbres de la double couronne actuelle présentent peu d'intérêt** (trop vieux, plantés trop près les uns des autres). L'enjeu de la couronne est la conservation de **sa géométrie / de sa structure.**
- **Historiquement, la double couronne accueillait la route royale :** cette structure paysagère remplissait une fonction d'accueil et de mise en scène de l'entrée de Ville

Il peut être intéressant de proposer une nouvelle interprétation de cette ancienne fonction de théâtralisation, en trouvant une fonction urbaine ou paysagère à l'en-dessous des arbres. A ce titre, le mail du scénario C boulevard de l'Esplanade est cité comme une proposition intéressante

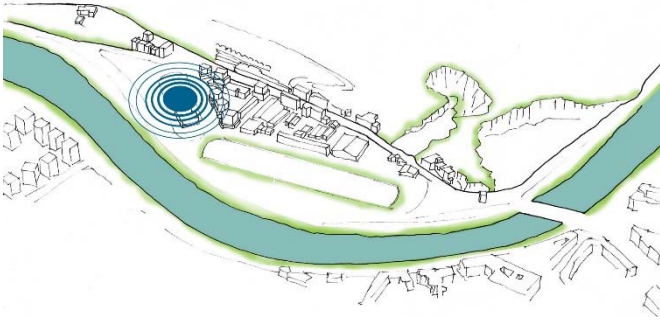
La petite Esplanade

- La petite Esplanade apparaît comme un espace qui présente peu d'intérêt patrimonial. De ce point de vue, il n'y a pas d'obstacle à y proposer de nouvelles constructions.

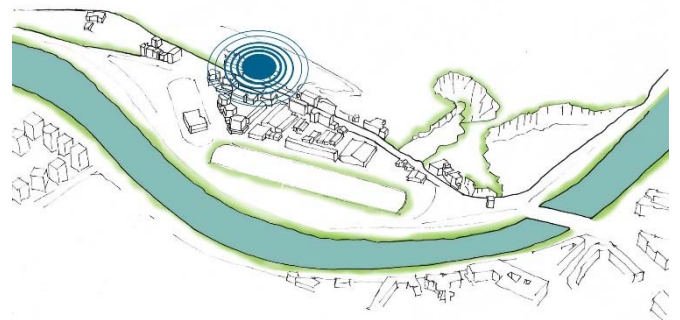
Quelles références ou bonnes pratiques pour alimenter la réflexion ?

- **La double couronne d'arbres de l'arrière du parc Georges Pompidou à Grenoble, accueillant un cheminement doux, est citée comme une référence qualitative.**

3. Quelle gestion du parking relais chartreuse ?



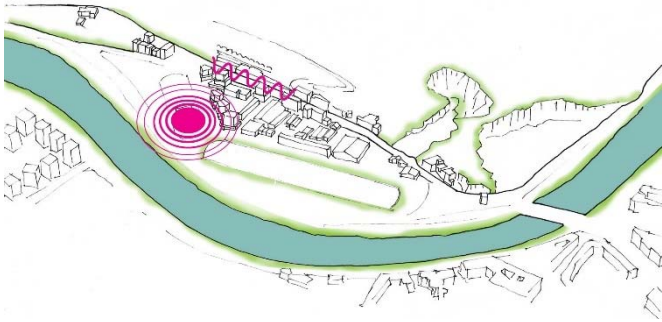
1. La gestion du parking-relais Chartreuse sur la petite Esplanade



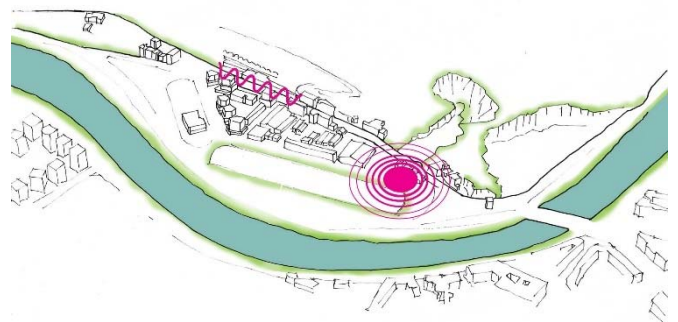
2. La gestion du parking-relais Chartreuse sur la route de Lyon, sur le terrain Vicat

Thématique non abordée

4. Où est localisée la polarité commerciale principale ? (moyenne surface et commerces de proximité)



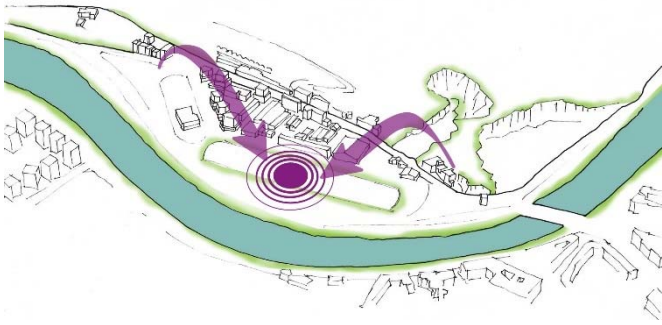
1. Une polarité commerciale au Nord du site



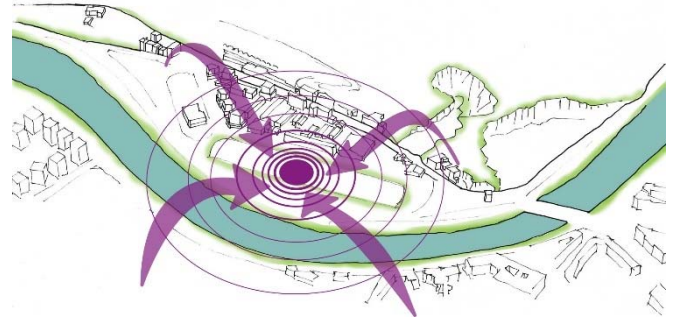
2. Une polarité commerciale au Sud du site

Thématique non abordée

5. Quelle(s) fonction(s) pour un nouvel équipement ?



1. Une **fonction locale** pour le nouvel équipement



2. Des fonctions **locales et métropolitaines** pour le nouvel équipement.

Thématique non abordée